



Pour le cycle 2 : UNE PHRASE, UN DESSIN

Ce Prix consiste à écrire une phrase originale ou recopiée à laquelle l'élève est particulièrement sensible. Il l'écrit sur une page A4 de manière autonome et en écriture cursive puis l'illustre par un dessin original et authentique.

L'enseignant ou l'enseignante enverra les productions à la section AMOPA de son département, qui organisera un jury départemental et transmettra les deux meilleures productions par niveau au jury national après les avoir scannées et anonymisées.

Pour la classe de CM1 et de CM2 : MON POÈME, UN DESSIN

« Mon poème, un dessin » invite les élèves à écrire un poème à la main et de manière fluide et de l'illustrer par un dessin personnel et authentique. La forme et le thème sont libres.

UN ÉCRIT POUR TROIS MOTS

Les élèves sont conviés à écrire à la main un récit de 15 à 20 lignes qui doit inclure trois mots.

Cette année, les mots proposés sont : **jaune, le jeu, le chat.**

Les lauréats nationaux seront reçus dans le cadre d'une cérémonie solennelle à Paris. Les Prix nationaux sont récompensés par des livres et des chèques cadeaux. Des diplômes sont décernés à tous les lauréats. Le palmarès national et un florilège des productions primées seront mis en ligne sur le site de l'AMOPA. Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser à amopa.courriel@orange.fr

Le règlement des concours est consultable à partir du QRcode ci-contre ou sur le site national.

**Date limite de réception
dans les sections**

Vendredi 12 février



**Envoi des copies
à l'adresse mail**

concoursamopa38@orange.fr



**Adresse postale
Concours Amopa - Jacques PRASSE
220 chemin du Rozat
38330 Saint-Ismier**